

Programme

Recyclage
SSIAP 1

de formation

PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 2 MAI 2005 MODIFIÉ

Public concerné

Agent de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur ayant effectué au moins 1607h d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois.

Effectif maximum

15 stagiaires par session de recyclage.

Pré-requis

Être titulaire du SST ou PSE1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité (moins de 2 ans).
Être titulaire du diplôme qui vous a permis d'exercer en tant qu'agent de sécurité.
Posséder une attestation de l'exercice d'agent de sécurité durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois.

Durée

14h soit 2 journées de 7h.

Objectifs

Maintien des connaissances et obligations.

Validation

Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
Attestation de recyclage conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié. (délivrée par IESC Formation).

Référentiel pédagogique

Séquence 1 : PRÉVENTION

5h

Évolution de la réglementation (nouveaux textes) accessibilité du public.
QCM « blanc » de 1h.

Séquence 2 : MOYENS DE SECOURS

3h

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours.

Séquence 3 : MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

6h

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

